

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la Sàrl dissoute:
Cordero Sàrl en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extra-ordinaire des associés
3.

Date de la décision: 01.10.2008
4.

Echéance de préavis des créances: **18.12.2008**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
c/o Franco FOGLIA, avocat, à l'att.de M. Robert Mathieu,
liquidateur, rue Verdaine 6, 1204 Genève
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de répartition anticipée après un délai de 3 mois suivant la troisième publication de cet avis, selon l'art. 745 al. 3 CO.

Etude de Me Christian Goerg, notaire
1211 Genève 3

(04730240)